

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIÈRES
ADMINISTRATIVES

du 14 Octobre 1993

DRECRET N° 93-492/MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.-

Portant promotion au titre de l'année
1990 des Ingénieurs des Cadres de la
catégorie A, Hiérarchie I des Services
Techniques (Eaux et Forêts) en tête:
BANZOUSI Bernard.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 45 Mars 1992;

(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut
Général de la Fonction Publique;

(/u le Décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962 fixant le régime des ré-
munérations des Fonctionnaires des cadres de la République du Congo;

(/u le Décret n° 60/90 du 03 Mars 1960 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A des services techniques;

(/u le Décret n° 65/170/FP.BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avance-
ment des Fonctionnaires;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des Fonctionnaires de la République du Con-
go;

(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et ré-
visions des situations administratives; des agents de l'Etat;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des
effets financiers des avancements et des révisions des situations ad-
ministratives;

(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination
des Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des in-
térims des Ministres;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des Fonctionnaires;

(/u le Décret n° 93-490/MFPRA/DGFP/DGCA du 14 Octobre 1993
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990
des Ingénieurs des cadres de la catégorie A, Hiérarchie I des Services
Techniques (Eaux et Forêts) en tête: BOULINGUI Gaston;

DECRETE

ARTICLE 1er;- Sont promus aux échelons ci-après de leur grade au titre de l'année 1990, les Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services techniques (Eaux et Forêts) dont les noms suivent ACC=Néant.

Au 4e échelon indice 1140

- BANZOUSSI (Bernard), pour compter du 01-12-1990.....MAE
- NGANGA (Innocent), pour compter du 01-12-1990PND

Au 5e échelon indice 1220

- KOUANGOLI (Bernard), pour compter du 14-11-1990;.....SOFORIB
- KOUYOU Albert, pour compter du 12-11-1990DGFP
- LOUZINGA (Adolphe), pour compter du 14-11-1990.....COMETRA

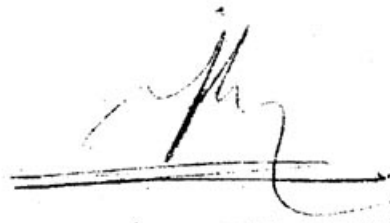
ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 14 Octobre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,


Jean Prosper KOYO.-


Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS:

SGG/BC.....2
JORC.....2
DGFP/DGCA.....3
DGB.....3
DAF/MEF.....20
DOSSIERS/DGFP..15
INTERESSES.....5
DGCF.....3